

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM
PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

FORM - FORMULE
Fiscal Year/Année financière

1979-1980

Rationale/Explication

Le Ministère se soucie de montrer aux autres pays qu'il prend au sérieux le principe de l'égalité d'accès à l'emploi pour la femme en traduisant dans la pratique, par sa représentation à l'étranger, son adhésion à ce principe.

Objective/Objectif

S'assurer que la composition du groupe des représentants du Canada à l'étranger, à tous les niveaux, reflète plus fidèlement la proportion de femmes dans la vie publique canadienne.

Action Plans (Activities)/Plans d'action (activités)

Accroître le nombre d'agents féminins à l'étranger par le biais des affectations normales et de détachements consentis par d'autres ministères du gouvernement, en utilisant entre autres le canal du Programme de rémunération d'affectation spéciale.

Responsabilité: Section de l'affectation des agents

Evaluation Criteria/Critères d'évaluation

Accroître le nombre de femmes agents à l'étranger.

Evaluation/Évaluation